

Le 10 avril 2020

Conseils pour structurer et produire votre dossier de demande d'autorisation d'utilisation du titre de Paysagiste concepteur.

Sur le Contenu du dossier :

Il ne s'agit pas d'un « book » d'agence avec la liste de toutes les références réalisées mais d'un document développant une réponse structurée permettant de démontrer que le candidat a acquis une expérience, développé une expertise, qui compense ou renforce les diplômes initiaux hors cas n°1.

Il s'agit de :

- Démontrer que le travail personnel présenté est bien réalisé par le demandeur et quel rôle il a effectivement joué dans les équipes de projets.
- Développer un argumentaire précis et circonstancié permettant de justifier de l'acquis des 7 capacités décrites pages 6 à 9 de la notice explicative du Ministère
- Présenter un dossier dans sa forme et sur le fond qui montre la capacité du candidat à aborder le paysage en mots et images, à communiquer, et à être pédagogue, sensible et rigoureux.

La notice du ministère est à relire, elle est la base d'instruction des dossiers, elle est disponible sur internet :

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/170920_mode_emploi_comment_faire_demande_autorisation_utilisation_titre_paysagiste_concepteur.pdf

POUR LES 7 CAPACITES

Il est conseillé en introduction de développer un argumentaire spécifique et précis des acquis des 7 critères, illustrés par des projets ou des missions.

Certains candidats présentent des tableaux où sont cochées les cases de critères comme étant acquis. Ce n'est pas aux candidats de dire s'ils les ont acquis, mais à la commission. C'est le dossier qui doit démontrer ces acquis, même si pour vous, « cela va de soi ». Certains dossiers, même avec des « professionnels reconnus » pourraient être ajournés faute de cet argumentaire suffisamment développé.

Pour chaque référence :

Il ne s'agit pas de faire une description du projet, mais de monter en quoi le projet est la démonstration des acquis de certains des 7 critères. Le demandeur n'a pas à être jugé sur la valeur du projet mais sur sa capacité à proposer une démarche de projet, une méthode, une argumentation de paysagiste concepteur.

- Énoncez la demande de la maîtrise d'ouvrage et la reformulation éventuelle que vous avez proposée. Parfois la commande est mal formulée et votre travail a pu constituer au préalable à reformuler la commande ;
- Expliquez en quoi votre projet répond à cette demande et comment elle se place dans un contexte ou une démarche plus large ; comment elle s'articule avec d'autres projets connexes, antérieurs ou à venir ;
- Montrez l'enchaînement de la démarche : comment votre diagnostic vous a permis de définir les enjeux du site et comment le projet répond aux enjeux énoncés ;
- Cherchez à prendre du recul par rapport au projet ; expliquez les limites de votre intervention (limites spatiales, limites budgétaires, limites politiques, ...) et comment le projet pourrait ou aurait pu être plus ambitieux ;

- Expliquez votre méthode de projet, et montrez en quoi cette référence illustre une ou plusieurs des capacités listées dans les demandes de la commission ;
- Evitez la surenchère d'informations ; ne cherchez pas à tout dire sur un projet mais faites ressortir les points saillants de votre démarche de projet dans chaque référence.
- Insister sur votre approche de la médiation des projets, communication, concertation, pédagogie

Sur la forme du dossier :

La forme même du projet est le reflet de vos compétences et exigences professionnelles.

Les dossiers sont lus en format PDF et sur écran, soignez la présentation sachant que les dossiers sont lus en format PDF et sur écran (pas de changement de format de page, pas de fichiers trop lourds, etc...).

- Evitez les dossiers trop longs qui ne montrent pas votre capacité de synthèse et qui ne pourront pas être étudiés complètement ; Privilégiez 4-5 projets qui illustrent au mieux les différentes capacités demandées par la commission ;
- Insister sur la diversité des échelles, programmes et missions abordées
- Organisez vos références selon une logique globale (par ex : selon l'échelle d'intervention ; selon les phases des missions ; selon le rôle de votre mission ; selon les capacités demandées ; etc...) ;
- Montrez en quoi votre parcours et l'ensemble de vos références vous ont fait avancer dans votre démarche de projet et dans la prise en compte des nouveaux défis contemporains de nos sociétés (changement climatique, rareté de la ressource, santé publique, biodiversité, ...) ;
- Montrez comment votre démarche paysagère associe pleinement ancrage territorial et créativité.

Sur la mise en forme du dossier, voici quelques principes :

- Privilégiez une mise en page simple avec par exemple un texte expliquant la démarche d'un côté et des images de l'autre ;
- Privilégiez les images grandes et de bonnes qualités pour illustrer votre projet ;
- Choisissez des types de représentations différentes d'un projet à l'autre, pour illustrer vos projets (photos, dessins, blocs-diagrammes, schémas, cartes, plans, photomontages, ...) permettant de voir l'étendue de vos capacités à représenter un projet et à exprimer une idée ;
- Rédigez clairement votre argumentation en paragraphes courts et concis avec des titres parlants pour permettre une lecture « diagonale » rapide ;
- Utilisez un langage clair et précis qui parle du projet en question et non des propos généralistes sur le paysage ;

Pour le CV : Il ne s'agit pas d'un CV d'agence, mais, outre les généralités, d'insister lisiblement sur :

- Les acquis initiaux en formation en précisant succinctement pourquoi ces formations sont des acquis pour les capacités attendues
- Les acquis par l'expérience en agence ou BET en étant clair sur les dates et le poste

NB : il est conseillé dans le dossier de ne pas revendiquer le titre de paysagiste concepteur alors même qu'il n'est pas acquis...